AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 novembre [1845]

# Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 novembre [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

Glatigny, Jacques-François (1813-1888)□ est cité(e) dans cette lettre Godon, Jules-Charles (1814-1891)□ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

# Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation2 p. (47v, 48r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 novembre [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27517

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction26 novembre 1845
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
DestinataireGodon, Jules-Charles (1814-1891)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

# **Description**

RésuméSur les suites judiciaires à donner à l'affaire de l'accident de transport survenu la nuit du 2 novembre 1845 sur la route de Guise à Leschelle (Aisne) : Godin donne des détails supplémentaires sur la scène de l'accident ; il indique qu'il a pris l'affaire à son compte plutôt qu'en charger le destinataire des marchandises ou le voiturier dont la solvabilité est douteuse, et qu'il souhaite faire condamner l'entrepreneur des travaux ayant causé l'accident à indemniser la marchandise ; Godin donne le détail des pertes. Dans le post-scriptum de la lettre, Godin rappelle à Godon qu'il est une connaissance de monsieur Glatigny et il exprime sa conviction fouriériste : « Dites-lui que j'attends avec impatience l'avènement de la solidarité qui doit unir un jour tous les membres de la grande famille humaine et qui empêchera ces conflits d'intérêts semblables à celui dont je viens de vous entretenir. Les temps approchent. »

## Mots-clés

<u>Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Fouriérisme, Procédure (droit), Transport de marchandises</u>

Personnes citées <u>Glatigny, Jacques-François (1813-1888)</u>

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 47v et le folio 48r.

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGlatigny, Jacques-François (1813-1888) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Administration
- Fouriérisme
- Politique

BiographieFonctionnaire, homme politique et sympathisant fouriériste français né en 1813 à Laon (Aisne) et décédé en 1888 à Laon. Fils d'un relieur de la ville de Laon, Jacques-François Glatigny est employé de bureau à la préfecture de l'Aisne de 1831 à 1838 puis sous-chef de bureau de la préfecture de l'Aisne de 1838 à

1851. Il est secrétaire en chef de la mairie de Laon, révoqué à la suite du coup d'État du deux décembre 1851. De 1865 à 1870, il est conseiller municipal de Presles-et-Thierny (Aisne). En août 1871, il devient maire de la ville de Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880.

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

6 25 gbu Moraine Bailly Delaty in contra se dous umits facture a mis litrones des 11 1 16 16 16 16 g ben deposant a for 946, 69 dent west conformement a nota ante compte du 11 & bu po me house is bun Suivant mes writures isas rustre white de fr &1. 54 & saw que vous way promis me faire une temise her be much 26 96m Montiner fai in in a moment une affair que attent for dieses do consul in prefuture craignant queble soit longton per neglige for pente ne pourier mina faire que de madresen a down how guth me rish pas to arlantage dans De prefit par une title en date de 6 de a mois avec while de prous virbal que se vous transmet a inclus Your trouvery ath pieu fort pur diseile l'adjuint prisent n'aspart pu se diseagered de la libeller le fas oblige de la ratique moir mime et gundont ed supplessement que retait and affaire while que untertain a qualitation for fair mich describe intervier of god enflicient to diet sur latestation du chemin au moment de lacident live etat que asseit et entirement change pour les ourients surprises since pole l'interprenuer afin d'attenuer sa responentit les prisons delles qui out ails le miturier a de debarrasser que de l'estainage pres quel indepondement de laberne de barrage ant d'ulairage pres good la moitie de la would post toursait plusitisse que develinario de 3 a la metro de mantinero alle stail imbarrassie de. pierres qui in rendacent la circulation inspollible au mains trus dangeruse mense de pour mais maintenant it net sans dogete par faile de fine hessource de us timoignages . a dous Monsius fai intende dies nos lois sont was direct won me it must the punished if royaged a land rows pries de me time le plus riche possible de affaire elle pourait sto considerie comme atout a la charge de distination august la effers their adusse mais fai prifue la prendre pour mon compte le voiturier adant tout est susponable mais da sobrabilité de doutous et il pourrait bier de sonstaire aux designames que per forme contre loi il gerait donne carisficisant pour moi que fontraparmer doit oblige com premier la els re aracces pour april comple ou a mindanisse de dismage

la porte a la conoraissance du prefet que la Montone Me dras brisis six of fr be trans pout of Nortuine les repara word face a fa doifer sont pe dous poins la defait à ineter une house pe vais arois les frais de setour a pager tout a que but ne put the unsidere que wom one matin but watile infrience quil da fative soumitte a une nourelle manu y also impulses la fabrication d'autre producte dont la saitor aige impuriousement la litraison la put est som prusque total po moi une indemmite ne stera probablement par alley ilese pour me dedonmager. failes pour le mines en atte ireconstant et eritig mo. destant que possible tout deplacement the unips itant pricinal en a momin In la estuation de alle affaire of sustrat de la solution de ala en pour un la sur pour sur la parfait es and analise Nature versue Sertiture O: 1: 1' tous ne sous rappeles de moi Me Gladigny poures vous unsigne meter tobliquence de lai adusse mon souvenie dites lu que petitans facto intrafaren oument de la solivarite qui doit unive un pour tout les membres de la grande famille sumaine of qui impulsare us worthis d'intoute semblables a ului dont prime de ve intentionie les limps reprovement mad let hatelle to a wife my for more on